

SECTION 02. LES AGENTS ECONOMIQUES

Les agents économiques sont des individus ou des organismes qui constituent des centres d'action et de décision. Les agents économiques sont intégrés dans les secteurs institutionnels par le système élargi de la comptabilité nationale (SECN). Ils sont regroupés en catégories homogènes d'après leur fonction et leurs ressources principales. Ces catégories sont homogènes dans la mesure où elles réunissent des agents manifestant des comportements identiques dans l'exercice des grandes fonctions économiques: production, distribution de revenus, consommation, épargne, investissement.

I) secteurs institutionnels Nous pouvons dire maintenant que le découpage en secteurs institutionnels repose sur deux critères :1) leur fonction (ou activité) principale, 2) leurs ressources principales. Ce découpage aboutit à la distinction de quatre secteurs institutionnels résidents et du reste du monde. Ce sont :

1) Les sociétés et quasi-sociétés non financières. Elles sont regroupées selon leur statut juridique. Ces entreprises sont privées et publiques, elles exercent une activité industrielle ou commerciale. Y figure notamment les grandes entreprises nationales (GEN).

2) Les Etablissements de crédit et assimilés. Ce sont la Banque et les autres institutions monétaires. Ces dernières ont un rôle prépondérant dans les opérations de crédit ou assimilés. Il s'agit des banques des Caisses d'Épargne, de la Caisse des Dépôts, des sociétés financières, des institutions financières spécialisées (crédit Foncier.) ainsi que des institutions financières diverses comme les Sociétés de Bourse. Des Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières (OPCVM); ils regroupent les SICAV (Sociétés d'investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement).

3) Les administrations publiques sont constituées de l'Etat, des collectivités locales et des organismes de Sécurité Sociale.

- **Les administrations privées** comportent les partis politiques, les syndicats, les comités d'entreprises, les associations culturelles, les organisations de consommateurs.

4) Les ménages se composent de l'ensemble des personnes physiques en tant que titulaires de revenus et en tant que consommateurs, mais aussi des producteurs lorsqu'il s'agit des entrepreneurs individuels. Pour la comptabilité nationale, un célibataire vivant seul est un ménage, il en est de même pour la population des institutions constituées de personnes vivant en communauté (casernes, prisons.)

5)Le reste du Monde. Le reste du Monde n'est pas un secteur institutionnel, à proprement parlé; il est en effet constitué d'agents non-résidents sans distinction pour leur activité ou leurs ressources.

II)Les fonctions et les ressources principales des secteurs institutionnels

- **Les sociétés et quasi-sociétés non financières:** constituées sous forme sociétaire (les entreprises dans l'ancien système de la Comptabilité Nationale): · produisent des biens et des services marchands, c'est-à-dire destinés à être vendus sur un marché. · reçoivent le produit de la vente des biens et des services sur ce marché
- **Les institutions financières:** * Les établissements de crédit: - produisent des services marchands (vendus sur un marché, celui des capitaux). Ils collectent des capitaux, accordent des prêts pour financer l'économie et gèrent les moyens de paiement; - perçoivent des intérêts et des commissions. Les établissements de crédit versent un intérêt sur les placements. A l'inverse, ils reçoivent un intérêt versé par les emprunteurs. Le revenu

de leur activité est constitué par la différence entre les intérêts versés et les intérêts reçus, ainsi que des Commissions reçues. * Les organismes de placements collectifs en valeurs Mobilières - gèrent des portefeuilles de valeurs mobilières et de titres du marché monétaire, - perçoivent des commissions.

- **Les entreprises d'assurance:** · produisent des services marchands :elles assurent, c'est-à-dire garantissent un paiement en cas de réalisation d'un risque; · reçoivent des primes d'assurance versées par les assurés.
- **Les administrations publiques:** · produisent des services non marchands, non payés directement par les utilisateurs (ex : enseignement public), · perçoivent des impôts et des cotisations sociales, · reversent une partie de ces ressources collectées sous forme de prestations sociales aux ménages, de subventions aux entreprises.
- **Les administrations privées:** · produisent des services non marchands destinés à certaines catégories de ménages qui cotisent volontairement; · reçoivent des cotisations de leurs adhérents.
- **Les ménages:** · consomment des biens et des services produits par les entreprises · produisent des biens et services marchands (entreprises individuelles); les ressources des ménages proviennent: - de leur participation à la production (le salaire rémunère leur travail, les intérêts et les dividendes rétribuent l'apport des capitaux); - du produit de la vente des biens et services sur un marché (cas des entrepreneurs individuels).
- **Le reste du Monde :** - retrace les échanges des biens et services entre les unités résidentes et non-résidente, (importations et exportations).- reçoit le produit de ces échanges.

LE CIRCUIT ECONOMIQUE

L'activité économique qui résulte de diverses opérations effectuées par les secteurs institutionnels est retracée dans le circuit économique. L'activité se traduit par des flux économiques qui représentent une masse de biens de services ou de monnaie, les flux de monnaies peuvent être une contrepartie de flux dits réels.

Flux économiques :

Il peut s'agir de mouvements de biens matériels, de prestations de services, de mouvements de sommes d'argent ou de moyens de règlement. Chaque mouvement de biens, de services, de moyens de règlement mettant en jeu des agents de l'activité économique dans le cadre de la dite activité constitue un flux économique.

La présentation du circuit économique d'ensemble.

Les ménages salariés vendent leur travail et autres facteurs de production (1) aux entreprises. En échange, ils reçoivent des revenus (salaires, intérêts,..) (3). Les ménages utilisent leur revenu à l'acquisition (4) de biens et services marchands produits par les entreprises (2). Les ménages paient des impôts et des cotisations sociales à l'Etat (5), perçoivent des revenus de transfert des administrations publiques (6), bénéficient de biens et services non marchands (7).

Les administrations versent des traitements à leurs fonctionnaires, effectuent des dépenses de fonctionnement et d'investissement (opération non représentées sur le schéma) et versent des revenus de transfert aux ménages (6) et aux entreprises (6)

Les entreprises produisent des biens et services (2) paient des revenus aux ménages (3) vendent leur production sur un marché (4), paient des impôts et des cotisations sociales à l'Etat (5), bénéficient de biens et services non marchands (7) et certaines d'entre elles reçoivent des subventions (6).

Les établissements de crédit jouent un rôle important dans le circuit économique. Ils collectent les dépôts des ménages, des entreprises et des administrations (8), accordent des crédits aux ménages, aux entreprises, aux administrations (9) pour leurs besoins de trésorerie et leurs investissements. C'est aux établissements de crédit qu'il revient d'assurer un équilibre entre la production et la quantité de monnaie qu'ils mettent à la disposition des autres secteurs institutionnels (pour éviter tout déséquilibre tel qu'inflation, ralentissement de l'activité économique).

Le reste du Monde entretient des relations d'échange avec les autres secteurs institutionnels. Les exportations (10) ont pour contrepartie une entrée de devises (11). Les importations (12) ont pour contrepartie une sortie de devises (13).

CIRCUIT ECONOMIQUE D' ENSEMBLE SIMPLIFIE

